Le Myre de Vilers à Tananarive - Les Français à Madagascar n°11.

Numéro d'inventaire : 1997.02974.23
Type de document : couverture de cahier
Éditeur : Papeteries de Clairefontaine (Étival (Vosges))
Imprimeur : Bichelberger (P.), Champon (E.) et Cie
Période de création : 4e quart 19e siècle
Date de création : 1895 (vers)
Collection : Les Français à Madagascar ; 11
Inscriptions :
• nom d'illustrateur inscrit : Anonyme
Description : Papier épais blanc. Recto: Chromolithogaphie dans un cadre ornemental avec rehauts de peinture dorée. Verso: Texte imprimé dans un cadre ornemental noir. RELIÉ et LES DEUX PARTIES DE LA COUVERTURE SONT COLLÉES
Mesures : hauteur : 220 mm ; largeur : 174 mm
Notes : Recto et verso collés et reliés aux autres couvertures de la série. Recto : "Série instructive recommandée pour les écoles". Gravure: "La reine Ranavalo ne respectant pas les traités avec notre pays, M. Le Myre de Vilers, notre ambassadeur extraordinaire, dut quitter Tananarive. La France devra employer la force pour faire respecter ses droits". Verso: texte anonyme sur l'ambassade de Le Myre de Vilers.
Mots-clés : Protège-cahiers, couvertures de cahiers
Histoire et mythologie
Filière : École primaire élémentaire
Niveau : Élémentaire
Autres descriptions : Langue : Français
Nombre de pages : 2
Mention d'illustration
ill. en coul.

LES FRANÇAIS A MADAGASCAR

IE INSTRUCTIVE RECOMMANDÉE POUR LES ÉCOLES

Appartenant à

M. LE MYRE DE VILERS A TANANARIVE

La reine Ranavalo ne respectant pas les traités conclus avec notre pays,
. le Myre de Vilers, notre ambassadeur extraordinaire, dut quitter Tananarive
La France devra employer la force pour faire respecter ses droits